

EB53.R45 Choix du sujet de la prochaine étude organique à faire par le Conseil exécutif

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général relatif à la prochaine étude organique que doit entreprendre le Conseil exécutif,

RECOMMANDE à la Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante:

La Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné la recommandation du Conseil exécutif concernant le sujet de la prochaine étude organique,¹

1. DÉCIDE que le sujet de la prochaine étude sera « La planification des ressources extrabudgétaires et leurs effets sur les programmes et la politique générale de l'OMS »; et
2. PRIE le Conseil exécutif de faire rapport sur cette étude à la Vingt-Huitième Assemblée mondiale de la Santé.